



Procès-verbal de la 463^e séance de la Commission des affaires étudiantes
du jeudi 19 mars 2026 de 9h à 12h - salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe.

Personnes présentes :

Mme Najat Bhiry, présidente
Mme Marie-Renée Blanchet, représentante de la doyenne FESP
Mme Alexandrine Blouin, vice-présidente APÉtUL, invitée
Mme Mahité Breton, secrétaire
Mme Geneviève Champoux, directrice de la Direction des services aux étudiants
Mme Pénélope Daignault, FLSH
M. Michel De Waele, représentant de la vice-rectrice, VREAE
M. Michel Dorais, professeur émérite FSS, invité
M. Louis-Vincent Grand'Maison, ÆLIÉS
Mme Evelynne Guay, chargée d'enseignement
Mme Jocelyne Kiss, FAAAD
M. Louis-Xavier Lamy, ÆLIÉS
Mme Marianne Lamère, coordonnatrice APÉtUL, invitée
M. Pierre Leclerc, FMED
Mme Nancy Mouradian, FMD
Mme Gélendy Paul, secrétaire APÉtUL, invitée
Mme Émilie Saulnier-Talbot, FSG
Mme Fatoumata Sylla, ÆLIÉS

Personnes absentes :

Mme Olga Chernyak, CADEUL
Mme Kellyane Garneau, CADEUL

Personnes excusées :

Mme Pascale Bédard, FSS

1. Bienvenue

Après avoir constaté le quorum, la séance débute à 9h02 sous la présidence de Najat Bhiry.

2. Adoption de l'ordre du jour de la 463^e séance

L'ordre du jour suivant est soumis à l'adoption et adopté à l'unanimité.

1. 9h - Bienvenue;
2. 9h02 - Adoption de l'ordre du jour de la 463^e séance;
3. 9h05 - Adoption du procès-verbal de la 462^e séance du 26 février 2026 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu :
 - 3.1. Notes de séance de la 461^e séance;
 - 3.2. Notes de séance de la 462^e séance.
4. 9h15 - Rencontre avec l'Association des parents UL (APeTUL) – présentation par Alexandrine Blouin, vice-présidente, Bélandy Paul, secrétaire et Marianne Lamère, coordonnatrice : « **Réussir ses études sans renoncer à sa famille : Enjeux et réalités des étudiantes et étudiants parents, pour une université inclusive** »;

Document à lire : introduction et section 1 et 2 (jusqu'à la p. 17 en haut) : Tremblay, D.-G. et Harvey, V. (2024). *La conciliation famille-travail-études dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Enseignement supérieur.

5. 10h15 - Pause;
6. 10h30 - Rencontre avec Michel Dorais sur la disparité de réussite et de diplomation entre les genres : « **Quatre freins à la poursuite des études universitaires chez les jeunes hommes.** » S.v.p., voir les notes du PV de la séance du 26 février 2026, au point 4, pour les lectures associées et les éléments d'information additionnels;
7. 11h30 - Varia;
8. 12h - Levée de la séance.

3. Adoption du procès-verbal de la 462^e séance du 26 février 2026 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu

L'adoption du procès-verbal est proposée et appuyée. Le PV est adopté à l'unanimité.

La présidente informe les membres que l'avis concernant la perspective étudiante sur les systèmes d'intelligence artificielle a été très bien reçu au Conseil universitaire (CU) et les remercie chaleureusement pour leur contribution. Elle souligne le travail de Pascale Bédard

et Pénélope Daignault, qui se sont investies pour mener à bien les groupes de discussion et l'analyse des données recueillies. Elle rapporte qu'à la suite de la présentation au CU, la Faculté de philosophie a manifesté un intérêt pour discuter de la mise à jour d'un cours portant sur l'éthique de l'intelligence artificielle afin de le rendre accessible rapidement à l'ensemble de la communauté universitaire. Cette proposition s'inscrit en lien avec la recommandation de la Commission visant l'inscription obligatoire, dans tous les programmes, d'une formation comprenant à la fois un volet de compréhension technique et un volet relatif aux enjeux éthiques et aux transformations sociales.

La présidente précise également qu'une rencontre avec la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes est prévue le 1er avril 2026 afin d'examiner les suites à donner aux recommandations.

Enfin, la 5e édition de la [Journée de l'enseignement](#), qui porte sur le thème « Enseignement universitaire et IA : s'inspirer pour agir avec confiance », est portée à l'attention des membres.

3.1 Notes de séance de la 461^e séance

Les membres ont pris connaissance des notes de séance de la 461^e séance du 12 février 2026 et les approuvent.

3.2 Notes de séance de la 462^e séance

Les membres ont pris connaissance des notes de séance de la 462^e séance du 26 février 2026 et les approuvent.

4. Rencontre avec l'Association des parents UL (APeTUL) - présentation par Alexandrine Blouin, vice-présidente, Bélendy Paul, secrétaire et Marianne Lamère, coordonnatrice : « Réussir ses études sans renoncer à sa famille : Enjeux et réalités des étudiantes et étudiants parents, pour une université inclusive »

La Commission accueille Mesdames Alexandrine Blouin, Bélendy Paul et Marianne Lamère qui viennent présenter divers aspects de la réalité des étudiantes et étudiants parents. La présidente rappelle que la rencontre s'inscrit dans le mandat prospectif de la Commission. Les invitées exposent la structure de leur présentation, qui couvre un portrait statistique et institutionnel, les enjeux vécus, les besoins fréquemment exprimés, des cas illustratifs, les acquis déjà en place, des pistes d'amélioration, la mission de l'association, ainsi que ses défis organisationnels.

Les invitées indiquent que la réalité des étudiantes et étudiants parents demeure difficile à documenter, notamment parce que la collecte de données varie selon les établissements et que la déclaration de statut repose souvent sur l'initiative des étudiantes et étudiants, ce qui peut être freiné par la crainte du jugement ou par une méconnaissance des bénéfices possibles. Elles présentent des estimations prudentes situant la proportion d'étudiantes et étudiants parents à l'université dans une fourchette allant de 8 à 24 % de la clientèle

étudiante totale. Cette population qui concilie les études, la famille et, dans la plupart des cas, le travail est en constante transformation et inclut désormais les personnes en situation de proche aide.

Les invitées décrivent ensuite des caractéristiques de cette population : 80 % ont plus de 25 ans; une proportion importante est de première génération universitaire; 70 % occupent un emploi; on observe également une diversité de parcours d'inscription et de diplomation avec une grande proportion qui étudie à temps partiel, notamment chez les mères étudiantes. Les invitées soulignent aussi la surreprésentation de la monoparentalité, particulièrement chez les femmes, ce qui accentue les contraintes de conciliation.

Dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, les personnes invitées avancent que cette population est appelée à croître en raison de plusieurs facteurs, dont : les transformations rapides du marché du travail exigeant de développer de nouvelles compétences ou de mettre celles-ci à jour; la diversification de l'offre de programmes (notamment des programmes courts, plus accessibles et attrayants pour les personnes qui concilient déjà emploi et famille); le vieillissement démographique qui génère des besoins de main-d'œuvre, notamment dans certains secteurs liés aux soins.

Cette progression s'accompagne d'une multiplication de défis interreliés qui peuvent s'amplifier mutuellement. Parmi ces défis, elles décrivent l'isolement social et un faible sentiment d'appartenance à la vie de campus; la culpabilité vécue à l'égard des enfants, des partenaires de vie et de la participation universitaire; la gestion du temps et de la charge de travail; les difficultés de garde et de logement; la précarité financière et les impacts sur la santé mentale, incluant stress et épuisement. Elles expliquent que l'accumulation de ces facteurs peut accroître le risque d'abandon du projet d'études et affecter la diplomation.

Pour illustrer concrètement la diversité des réalités, deux trajectoires types sont présentées : d'une part, une situation marquée par l'obligation d'études à temps plein chez certaines étudiantes et étudiants internationaux, combinée à des responsabilités familiales, à un emploi nécessaire à l'équilibre financier, à l'absence de réseau familial de proximité et à une pression de performance liée au statut migratoire; d'autre part, un parcours prolongé par des contraintes de recherche, des charges de travail élevées, la naissance des enfants, des interruptions et des changements de programme, illustrant la difficulté d'arrimer exigences académiques et réalités familiales, surtout dans certains cheminements où le temps partiel est difficilement compatible avec la structure des crédits du programme.

Selon les invitées, les besoins fréquemment exprimés par les étudiantes et étudiants parents sont les suivants : une plus grande flexibilité, tant dans les modalités d'enseignement que dans l'organisation des cours, des évaluations et des parcours; des ressources, notamment des bourses, de l'aide financière d'urgence, des solutions de garde abordables, ainsi que la possibilité d'un logement adapté aux familles au sein de l'offre résidentielle; un réseau de soutien et un accompagnement psychosocial sensible aux réalités parentales.

Plusieurs acquis au sein de l'Université sont relevés, notamment la [Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents](#), des solutions de garde sur le campus, des espaces et installations favorisant l'inclusion (dont des salles d'allaitement, certaines dotées de tire-lait), ainsi que des activités ciblées comme des retraites d'étude et de rédaction adaptées aux parents. Les invitées décrivent aussi des actions associatives, incluant des activités familiales, du référencement vers des ressources, des initiatives de sensibilisation et des actions favorisant la réussite éducative. Elles indiquent toutefois que certaines améliorations demeurent nécessaires, dont une meilleure diffusion systématique de l'information auprès des nouvelles personnes admises, une sensibilisation du corps enseignant et du personnel aux accommodements possibles et une collecte de données plus robuste pour ajuster l'offre de services. Elles évoquent aussi l'idée d'espaces de bien-être permettant la présence des enfants, l'élargissement des heures de garde (en soirée ou fin de semaine, notamment en période d'examens), la possibilité d'un abandon de cours tardif avec remboursement et sans échec pour des motifs parentaux, ainsi que des options de logement familial. La création d'un identifiant ou d'un « code » permettant, à la discrétion des étudiantes et étudiants, de rendre le statut de parent visible dans les environnements institutionnels est également suggérée.

Enfin, les personnes invitées présentent la mission et les défis de leur association, dont la reconnaissance institutionnelle de l'expertise développée, la consolidation des partenariats et, surtout, la fragilité du financement. Elles expliquent que la précarité financière de l'association génère un stress important pour les personnes étudiantes qui, en sus de l'articulation études-famille-travail, s'y impliquent. De plus, cette précarité du financement rend incertaine la capacité de maintenir les services, les activités et la coordination nécessaires pour soutenir les étudiantes et étudiants parents.

Les échanges avec les membres abordent, entre autres, la visibilité du statut de parent et la situation des étudiantes et étudiants internationaux.

La Commission remercie les personnes invitées pour la présentation, la richesse des informations partagées et les pistes concrètes proposées.

5. Pause

6. Rencontre avec Michel Dorais sur la disparité de réussite et de diplomation entre les genres : « Quatre freins à la poursuite des études universitaires chez les jeunes hommes. »

La Commission accueille Michel Dorais, sociologue et professeur émérite à l'Université Laval, pour poursuivre la réflexion, amorcée lors de la séance du 26 février 2026, sur la disparité de réussite et de diplomation entre les genres. M. Dorais précise s'appuyer sur une longue expérience d'enseignement et de recherche, et propose une discussion structurée autour de quatre freins principaux à la poursuite des études universitaires chez les jeunes hommes.

Le premier frein concerne la littératie et le rapport à la lecture. M. Dorais rappelle que les hommes lisent généralement moins que les femmes et développent moins souvent le goût de la lecture, alors même que les études universitaires exigent des capacités de lecture soutenue. La discussion explore des pistes pour susciter l'engagement dans la lecture, par exemple en rejoignant les garçons là où se trouvent leurs centres d'intérêt, comme le sport et en mobilisant l'influence de figures significatives telles que les entraîneurs.

Des pistes concrètes sont évoquées, dont la rencontre d'autrices et auteurs associés aux lectures de cours, la présence de modèles masculins lecteurs, notamment dans les milieux sportifs et l'adaptation des activités pédagogiques pour soutenir des personnes ayant des défis de littératie, en combinant activités pratiques et activités plus théoriques.

Le deuxième frein à la poursuite des études concerne la pauvreté du système relationnel fréquente chez les hommes, laquelle contribue à l'isolement et rend plus difficile la demande d'aide. M. Dorais avance que les garçons parlent moins de leurs problèmes, ce qui peut accélérer le décrochage lorsque des difficultés surviennent. La discussion aborde l'idée de renforcer le mentorat.

Le troisième frein est associé au stress de la compétition. M. Dorais estime que les garçons se représentent souvent les études comme une performance sportive où seules les meilleures places comptent, ce qui peut mener à l'abandon lorsque la personne se perçoit comme ne figurant pas parmi les meilleurs.

Le quatrième frein porte sur un déficit de compétences relationnelles et sur les difficultés de collaboration, particulièrement dans les travaux d'équipe. M. Dorais observe que les tensions éprouvées par les garçons dans les travaux d'équipe sont souvent associées à des enjeux de socialisation et à des difficultés à négocier, écouter et coopérer.

La Commission remercie M. Dorais pour la contribution et pour la discussion approfondie, qui alimente la réflexion sur le profil des étudiantes et étudiants universitaires à l'horizon des prochaines années dans le cadre du mandat prospectif.

7. Varia

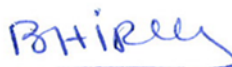
Aucun point n'est ajouté.

8. Levée de la séance

Après proposition, la séance est levée à 12h.



Mahité Breton,
Agente de recherche et de planification



Najat Bhiry,
Présidente

Le 19 mars 2026